

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CDB SUR LES FORÊTS

OBJECTIF 1.1

Appliquer l'approche écosystémique pour la gestion de tous les types de forêts.

OBJECTIF

1. Développer des méthodes pratiques, des directives, des indicateurs et des stratégies pour appliquer l'approche écosystémique aux forêts.

OBJECTIF 1.2

Réduire les menaces et mitiger les effets des processus menaçants sur la biodiversité forestière.

OBJECTIFS

1. Prévenir l'introduction des espèces exotiques envahissantes qui menacent les écosystèmes et mitiger leurs conséquences négatives sur la biodiversité forestière.
2. Mitiger les effets de la pollution tels que l'acidification et l'eutrophisation sur la biodiversité forestière
3. Mitiger les effets négatifs des changements climatiques sur la biodiversité forestière.
4. Prévenir et mitiger les effets indésirables des feux de forêts et de la lutte contre les incendies.
5. Mitiger les conséquences de la perte de perturbations naturelles nécessaires au maintien de la biodiversité dans les régions où celles-ci ne se produisent plus.
6. Prévenir et mitiger les pertes causées par la fragmentation et la conversion des forêts à d'autres utilisations des terres.

OBJECTIF 1.3

Protéger, récupérer et restaurer la biodiversité forestière

OBJECTIFS

1. Restaurer la biodiversité forestière dans les forêts secondaires dégradées et dans les forêts établies sur les terres forestières et autres paysages, incluant les plantations.
2. Promouvoir des pratiques de gestion des forêts qui favorisent la conservation des espèces endémiques et des espèces menacées.
3. Assurer des réseaux d'aires protégées adéquats et efficaces.

OBJECTIF 1.4

Promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité forestière.

OBJECTIFS

1. Promouvoir l'utilisation durable des ressources de la forêt pour renforcer la conservation de la biodiversité forestière.
2. Prévenir les pertes causées par l'exploitation non durable des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.
3. Habiller les communautés autochtones et locales à développer et mettre en oeuvre des systèmes adaptatifs de gestion communautaire afin de conserver et utiliser de manière durable la biodiversité des forêts.
4. Développer des stratégies et des systèmes d'information équitables et efficaces et promouvoir la mise en oeuvre de ces stratégies.

OBJECTIF 1.5

Accès et partage équitables des ressources génétiques de la forêt.

OBJECTIF

1. Promouvoir le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques de la forêt et des connaissances traditionnelles associées à ces ressources.

OBJECTIF 2.1

Favoriser un environnement institutionnel habilitant

OBJECTIFS

1. Améliorer la compréhension sur les diverses causes de la perte de biodiversité forestière.
2. Encourager les Parties, gouvernements et organisations à intégrer la conservation de la diversité biologique et de l'utilisation durable dans les secteurs de la forêt mais aussi dans d'autres secteurs, politiques et programmes.
3. Encourager les Parties et gouvernements à développer des bonnes pratiques de gouvernance, à réviser, revoir et implémenter des lois relatives aux forêts et à l'occupation des terres et aux systèmes de planification, afin de fournir une base solide pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts.
4. Promouvoir le renforcement de la législation sur les forêts et sur le commerce relié.

OBJECTIF 2.2

Se pencher sur les échecs et les distorsions socio-économiques ayant motivé des décisions qui se sont traduites par la perte de diversité biologique forestière.

OBJECTIF

1. Mitiger les échecs et distorsions économiques qui ont motivé des décisions qui se sont traduites par la perte de diversité biologique forestière.

OBJECTIF 2.3

Augmenter l'éducation, la participation et la sensibilisation du public.

OBJECTIF

1. Augmenter le soutien du public et sa compréhension de la valeur de la diversité biologique forestière et de ses biens et services à tous les niveaux.



OBJECTIF 3.1

Caractériser et analyser les écosystèmes forestiers et développer une classification des forêts à différentes échelles, afin d'améliorer l'évaluation du statut et des tendances de la diversité biologique forestière.

OBJECTIFS

1. Réviser et adopter un système de classification harmonisé mondiale pour les forêts régionales et mondiales, basé sur des définitions des forêts harmonisées et acceptées, abordant les éléments clés de la biodiversité forestière.
2. Développer des systèmes de classifications et des cartes des forêts nationales.
3. Développer, le cas échéant, des enquêtes sur les écosystèmes forestiers dans les zones prioritaires pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité forestière.

OBJECTIF 3.2

Améliorer la connaissance et les méthodes pour l'évaluation de l'état et des tendances de la diversité biologique forestière.

OBJECTIF

1. Faire progresser le développement et la mise en oeuvre de critères et indicateurs régionaux, nationaux et internationaux, basés sur des mesures nationales, régionales et sous-régionales clés.

OBJECTIF 3.3

Améliorer la compréhension du rôle de la biodiversité des forêts et du fonctionnement des écosystèmes.

OBJECTIF

1. Mener des programmes de recherche clés sur le rôle de la biodiversité des forêts et du fonctionnement des écosystèmes.

OBJECTIF 3.4

Améliorer l'infrastructure pour la gestion des informations et données pour une évaluation et une surveillance efficace de la diversité biologique forestière mondiale.

OBJECTIF

1. Renforcer et améliorer la capacité technique au niveau national pour surveiller la diversité biologique forestière et développer des bases de données associées tel que requis à l'échelle mondiale.



Convention sur la diversité biologique

Pour plus d'informations, consultez le site Web de la CDB: www.cbd.int

Cette publication a été élaborée avec le soutien financier du gouvernement de l'Espagne.

